

GUATEMALA

Date des élections: 1^{er} mars 1970

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement monocaméral du Guatemala, le Congrès, est formé de 55 Députés élus pour 4 ans et rééligibles une seule fois, 4 ans seulement après la fin de leur mandat.

Les Députés élus en 1966 étaient arrivés au terme de leur mandat.

Système électoral

Sont électeurs les hommes et les femmes guatémaltèques âgés de plus de 18 ans et inscrits au registre électoral. Les personnes privées de leurs droits civiques à la suite d'une condamnation pénale ou d'une interdiction judiciaire ne peuvent voter. Le vote est obligatoire pour tous les citoyens qui savent lire et écrire, facultatif pour les autres.

Pour être élu Député il faut être de nationalité guatémaltèque, jouir de ses droits civiques et être âgé de 30 ans au moins. Le mandat parlementaire est incompatible avec l'exercice d'une fonction publique dans le domaine exécutif ou judiciaire, à l'exception de l'enseignement. Les personnes engagées dans la réalisation de travaux publics ou travaillant pour des entreprises rémunérées par l'Etat ou par des municipalités, les proches parents du Président et du Vice-président de la République, les militaires en service actif, les ministres d'une religion, les personnes qui ont été condamnées pour détournement de fonds et n'ont pas remboursé leur dette et enfin celles qui représentent les intérêts de firmes ou d'individus effectuant des services publics, sont inéligibles.

Les candidats doivent être présentés par des partis politiques légalement enregistrés. La formation de partis d'idéologie communiste et de partis dont les doctrines, les méthodes ou les relations avec l'extérieur menacent la souveraineté de l'Etat ou les fondements de l'organisation démocratique, est interdite par la Constitution.

Les Députés sont élus au scrutin uninominal majoritaire à un seul tour dans les circonscriptions où un seul siège est à pourvoir. Lorsque 2 sièges sont à pourvoir ils sont remplis au scrutin de liste. Les 2 candidats du parti qui a recueilli le plus grand nombre de suffrages sont élus. Toutefois si la différence entre le nombre total des suffrages obtenus par le parti arrivé en tête et celui des suffrages obtenus par le parti en deuxième position représente moins de 20 % du nombre total des voix du premier parti, alors chacun des 2 partis reçoit un siège.

Si 3 ou plus de 3 sièges sont à pourvoir, l'élection a lieu au scrutin de liste bloquée avec répartition proportionnelle des sièges selon la méthode d'Hondt.

Chaque Député est élu avec un suppléant qui est appelé à lui succéder en cas de décès, de démission ou de perte de mandat parlementaire en cours de législature.

Considérations politiques générales et déroulement de la consultation

Trois partis étaient en compétition pour les élections législatives et présidentielles du 1^{er} mars 1970: le Mouvement de libération nationale (MLN) dirigé par le colonel Carlos Arana Osorio, le Parti révolutionnaire (PR), présidé par M. Mario Fuentes Pierucini, et le Parti institutionnel démocratique (PID), formation démocrate-chrétienne conduite par M. Jorge Lucas Caballeros.

La campagne électorale fut marquée par des incidents très violents et par des attentats. Le Mouvement de libération nationale, de tendance conservatrice, axa sa propagande sur la nécessité de mettre fin à la guérilla et au terrorisme urbain. Son candidat à la présidence, le colonel Arana Osorio arriva en tête, avec 42 % des suffrages. Le candidat libéral, M. Fuentes Pieruccini recueillit 35 % des voix. La majorité absolue n'ayant été obtenue par aucun des deux concurrents, ce fut le Congrès qui, conformément à la Constitution, les départagea, le 21 mars 1970, en élisant à la Présidence le colonel Arana Osorio.

Données statistiques

Répartition des sièges au Congrès national

Formation politique	Nombre de sièges p _{STPa}
Parti révolutionnaire (PR)	38
Mouvement de libération nationale (MLN)	· -
Parti institutionnel démocratique (PID)	